

IS Academy

Human Security in Fragile States



Le mouvement des femmes au Sud-Kivu, République démocratique du Congo

Une analyse de la société civile

Dorothea Hilhorst and Marie Rose Bashwira

2016

RESEARCH BRIEF #11 (FEBRUARY 2016)

Wageningen University | Netherlands Ministry of Foreign Affairs | International Institute of Social Studies | Cordaid | ICCO | Oxfam Novib | The Netherlands Red Cross | ZOA | Maastricht School of Management | Utrecht University | IOB Institute of Development Policy and Management

The IS Academy

The IS Academy on Human Security in Fragile States is a collaborative research project between the Special Chair Humanitarian Aid and Reconstruction and the Disaster Studies chair at the faculty of social sciences, Wageningen University, the Humanitarian Aid and Stabilisation Department at the Dutch Ministry of Foreign Affairs and five major Dutch NGOs: Cordaid, ICCO, ZOA, Oxfam Novib and the Netherlands Red Cross. The Academy's mission is to better understand processes of socio-economic recovery and the roles of formal and informal institutions in conditions of state fragility. The research comprises several PhD trajectories and a number of short-term research projects, and is geared towards catalyzing cross-fertilizing exchange between the domains of policy, practitioners and academia in the field of socio-economic recovery in fragile states.

The IS Academy produces research briefs on ongoing research. These briefs are intended to disseminate research results from the field, and to further and enhance dialogue between stakeholders and the broader public involved in the field of socio-economic recovery in fragile and conflict-affected environments. Research briefs are based on preliminary results and should not be considered definitive outcomes. They are intended to function as a window for exchange and enhance knowledge generation. Other research briefs, as well as more information on the IS Academy, can be accessed via www.ISAcademyHSFS.org.

RESEARCH BRIEF #11

Le mouvement des femmes au Sud-Kivu, République démocratique du Congo

Une analyse de la société civile

Dorothea Hilhorst et Marie Rose Bashwira

2016



WAGENINGEN UNIVERSITY
WAGENINGEN UR



Résumé

Dans le cadre d'une vaste évaluation du Programme de développement néerlandais en République démocratique du Congo (RDC), ce rapport analyse les caractéristiques et les capacités des organisations des femmes de la société civile/ du mouvement des femmes au Sud-Kivu. L'évaluation a consisté en une étude initiale et une étude finale rendant possible l'analyse des changements intervenus entre 2011/2012 et 2014. Les questions clés posées par l'évaluation sont les suivantes :

- Quelle est la situation générale des femmes en RDC ?
- Quels sont l'historique, la composition et les caractéristiques générales des organisations des femmes de la société civile au Sud-Kivu ?
- Quelles sont les tendances observables et les forces et faiblesses perçues au sein des organisations des femmes de la société civile au niveau de la province du Sud-Kivu en termes d'engagement civique, en terme d'organisation, de pratique des valeurs, de perception de l'impact et d'influences externes ?
- Comment la société civile des femmes renforce-t-elle les associations locales de femmes au Sud-Kivu ?
- Sur la base des réponses à ces questions, quels enseignements pouvons-nous tirer quant aux pratiques de lobbying et de plaidoyer des organisations des femmes de la société civile au Sud-Kivu ?

Les termes de référence de l'évaluation appellent à l'utilisation de l'Indice de la société civile de CIVICUS, qui distingue cinq dimensions (l'engagement civique, le niveau d'organisation, la pratique des valeurs, la perception de l'impact et l'environnement externe). Les recherches de terrain ont été menées au Sud-Kivu (ville de Bukavu et territoire de Walungu¹) au cours d'une période de trois semaines entre novembre et décembre 2013. Une attention particulière a été accordée à un échantillon d'organisations relevant du programme de cofinancement néerlandais : le RFDP, l'AFEM et VICO. Un système de codes a été utilisé pour identifier les personnes interrogées.

La situation des femmes en RDC

La RDC dispose d'un cadre législatif complet et la Constitution de 2006, dans ses Articles 5, 14 et 15 a établi les fondements et légitimé l'égalité et l'équité politiques.² La RDC a aussi ratifié ou reconnu un certain nombre de résolutions et de traités internationaux importants comme la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies (en 2000), et le Protocole sur les droits des femmes africaines³ (en 2009). De plus, en 2006, le pays a adopté une loi sur les violences sexuelles. Cela étant dit, ces lois ne sont pas adéquatement mises en œuvre et elles ne sont pas connues des populations, ce qui entrave le développement des femmes.

Par ailleurs, les pratiques d'ordre traditionnel entravent elles aussi ce développement, par exemple dans la sphère familiale, où les transactions matrimoniales font de la mariée une « propriété » de sa belle-famille, où la polygamie est acceptée, où les croyances entourant la maternité restent primordiales pour les femmes, et où les filles subissent des discriminations dans leur éducation. Bien que la Constitution du Congo établisse l'égalité en droit et que des quotas réglementaires de représentation féminine au sein des institutions étatiques aient été instaurés (30 % de femmes),

¹ Nous souhaitons émettre une réserve quant à la représentativité de nos observations à Walungu par rapport aux autres territoires du Sud-Kivu, Walungu étant un territoire accueillant des leaders plus affirmés ou dominants qu'ailleurs. Walungu fait aussi partie des territoires qui ont reçu le plus de soutien de la part des ONGI. Enfin, nous n'avons pas été en mesure d'évaluer le degré d'intégration des problématiques de genre dans les programmes d'aide ne disposant pas d'objectifs spécifiques en la matière.

² A. Matundu Mbambi et M.C. Faray - Kele (2010), *L'inégalité du genre et les institutions sociales en RDC*. The Women's International League for Peace and Freedom (WILPF), <http://ukwilpf.org.uk>

³ Protocole sur les droits des femmes en Afrique

la représentation des femmes reste faible en raison du manque d'instruction et des obstacles culturels. Au niveau économique, dans la plupart des familles, ce sont les hommes qui gèrent les revenus du foyer, et les activités exercées par les femmes (petites activités et activités informelles), par leur nature, sont généralement moins rentables. Dans les zones rurales, la répartition du travail est inégale et les femmes ont la charge de la majorité des activités agricoles. Enfin, bien que les violences sexuelles liées au conflit aient attiré l'attention au cours des guerres, il est aussi manifeste que le taux de violences sexuelles commises par des civils est non seulement élevé, mais semble exprimer la faible estime accordée aux femmes et l'érosion des normes sociales qui protègent ces dernières.

La société civile des femmes et le mouvement des femmes au Sud-Kivu

Histoire

Le mouvement international des femmes a commencé à se développer à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, et s'est concentré sur les droits juridiques et politiques, la violence envers les femmes, les droits reproductifs et l'avortement, la liberté sexuelle, l'emploi et la discrimination, la participation politique et la représentation. Les organisations féminines du Sud ont plutôt concentré leur attention sur la pauvreté, les conditions de travail, l'éducation et la santé. Le mouvement des femmes ayant évolué en Afrique dans un contexte de décolonisation, de guerre, d'instabilité socio-économique, d'ajustements structurels, d'informalité et de corruption, la réalisation du potentiel (autonomisation) des femmes africaines est devenu un objectif important pour de nombreuses politiques de développement occidentales. Entre les années 1970 et 1990, les approches ont évolué des stratégies macro-économiques (créer des emplois pour les maris serait bénéfique à leurs femmes) vers un positionnement des femmes au cœur des questions d'emploi, de génération de revenus et de crédit, et d'éducation (approche WID, Women in Development, femmes dans le développement), et vers la remise en cause des différences sociales, économiques et politiques existant entre les hommes et les femmes (approche GAD, Gender And Development, genre et développement). Une critique fréquente reste néanmoins que le concept de genre soit souvent réduit aux seules problématiques des femmes et qu'il ne reconnaisse pas les dynamiques culturelles propres au contexte africain.

Au Sud-Kivu, à la fin de la période coloniale et au début de l'indépendance (1959 - 1970), ce sont principalement les ONG confessionnelles (le Centre Olame, le Département des affaires sociales de l'église Kimbanguiste, le Bureau diocésain du développement et le Bureau protestant de l'église du Christ au Congo) qui ont agi en faveur de l'autonomisation des femmes à travers des programmes éducatifs de village portant sur la réduction de la mortalité infantile, l'hygiène et l'alphabétisation. Dans les années 1980, des ONG non-confessionnelles sont apparues (par ex., Solidarité Paysanne, le Comité anti Bwaki, UWAKI) lançant des projets d'autonomisation économique des femmes sous la forme de groupes de solidarité, ainsi que de réunions sociales (centrées sur la production agricole).

Au début des années 1990, dans le contexte de la Conférence nationale souveraine⁴, la société civile a commencé à s'organiser en tant que « secteur » à part, mettant en place des réseaux tels que les Conseils régionaux des organisations non-gouvernementales de développement ou CRONGD et le Bureau de coordination de la société civile du Sud Kivu. Le leadership de ces organisations étant dominé par les hommes, dans les années 1990, les organisations de femmes ont commencé à exiger une reconnaissance et un renforcement du leadership féminin, et se sont

⁴ Il s'agit d'un processus de 18 mois durant lequel des représentants de différentes régions, de la société civile et de la diaspora ont été rassemblés par le Président Mobutu pour discuter des problèmes du pays.

exprimées contre les atrocités de la guerre, réussissant à attirer l'attention sur le problème des violences sexuelles.

Nombreux sont ceux qui considèrent les négociations de paix de Sun City en 2002 (notamment le Dialogue intercongolais) comme le véritable point de départ du mouvement des femmes en RDC, car il s'agit de la première plateforme de haut niveau où les femmes ont été représentées (40 femmes sur 340 participants). Les négociations sont à l'origine de la création de structures de coordination des organisations de femmes comme le Cadre permanent de concertation de la femme congolaise (CAFCO), le Comité national Femme et développement (CONAFED), et le Caucus des Femmes. La participation politique des femmes au gouvernement de transition et après les élections de 2006 a été assurée de manière insatisfaisante, de nombreuses femmes politiques ne s'étant pas senties entendues ou n'ayant pas été élues pour différentes raisons.

Après 2002, les structures susmentionnées ont fait pression pour l'adoption d'une loi sur les violences sexuelles (2006) et en faveur de la lutte contre les violences sexuelles, gagnant en visibilité tout au long de la dernière décennie jusqu'à la Marche Mondiale organisée à Bukavu en 2010, qui a témoigné de l'internationalisation de la cause des femmes congolaises. Plus récemment, l'impression croissante chez les femmes leaders est que la concentration des programmes sur les violences sexuelles détourne l'attention de préoccupations plus larges quant à l'égalité des sexes.

À l'échelle locale, de petites organisations et associations locales ont été mises en place par les églises (« Cirika » pour les églises catholiques, « noyaux » locaux de la Fédération protestante nationale des femmes, etc.). De nombreuses femmes sont membres de plusieurs associations à la fois, ce qui semble renforcer leur position en tant que femmes d'influence. Au tournant du siècle, les ONG provinciales ont intégré les associations locales en tant que noyaux locaux.⁵

Structures

Les préoccupations des femmes en RDC reçoivent l'attention de différentes structures aussi bien dans la sphère étatique qu'en dehors, ainsi qu'au-delà des frontières du pays. S'agissant du gouvernement, le Ministère national du genre, de la famille et de l'enfant et ses Divisions du genre dans les provinces représentent l'autorité politique sur les questions relatives aux femmes (les violences sexuelles constituant le cadre de travail principal) et mettent en place des activités en partenariat avec les ONG locales. Les ONG internationales ont quant à elles créé des unités ou programmes de genre propres. Celles-ci comprennent entre autres IRC, ICCO, Search for Common Ground, International Medical Corps, Cordaid, Life and Peace International, International Alert. Nombre de ces organisations s'intéressent non seulement aux violences sexuelles, mais aussi de plus en plus au leadership féminin, à la promotion des droits des femmes, et aux activités socio-économiques. En 2013, un réseau d'ONGI travaillant sur le genre a été formé en vue de promouvoir les synergies. À l'origine, le Cluster Protection du système de Clusters de l'ONU s'intéressait uniquement aux violences sexuelles liées à la guerre, en lien avec le mandat de la MONUSCO. Désormais, le Cluster travaille de plus en plus sur les violences sexuelles et basées sur le genre de manière générale, dans des zones plus stables. Les organisations de la société civile qui travaillent sur le genre sont généralement membres de plusieurs structures telles que la Composante Femme du Sud-Kivu ou le Bureau de coordination de la société civile (93 membres), ou encore de structures comme CAFCO (63 membres) et COFAS (44 membres). Ces structures de coordination s'attachent principalement à améliorer les capacités des femmes et à intégrer les femmes aux sphères de prise de décision en tant qu'enjeux clés de la lutte contre les discriminations à leur égard. Enfin, à l'échelle locale, un certain nombre d'ONG disposent de bureaux à Walungu (le RFDP, le CAMPS, Vovolib), d'autres disposent de points de focaux dans la

⁵ Ces associations sont souvent appelées *noyaux* par les organisations provinciales.

zone (l'AFEM, VICO). Ces organisations ont cherché à renforcer le travail en comités, par exemple à travers les Comités de la paix, les MUSO, les club d'écoute des radios, etc.

Thèmes et activités

La société civile des femmes du Sud-Kivu ne dispose pas d'un programme commun spécifique, mais les activités et thèmes ci-après sont récurrents, bien qu'à l'échelle locale (Walungu), les violences sexuelles fassent l'objet de plus d'attention.

- *La représentation et le leadership des femmes*
Le thème dominant du programme de genre est l'augmentation de la participation des femmes à différents niveaux de prise de décision, avec des activités orientées vers la représentation politique des femmes et leur leadership au sein des communautés.
- *Le réseautage*
La coopération et le réseautage entre femmes bénéficient d'un soutien fort, bien que certains pensent que la multiplication des structures de réseau est une faiblesse. Le réseautage des femmes semble fonctionner plus efficacement dans le cadre des campagnes.
- *Les droits des femmes et les violences basées sur le genre*
Un thème important sont les droits des femmes, souvent envisagés sous l'angle des violences basées sur le genre. Sont comprises la violence domestique, la privation d'héritage, les maris qui abandonnent leurs épouses sans assumer la responsabilité de leurs enfants, l'adultère, l'exploitation économique et la violation de l'âge minimal du mariage.
- *Les violences sexuelles contre les femmes*
Les violences sexuelles sont souvent envisagées séparément des violences basées sur le genre. Plusieurs programmes ont été mis en place exclusivement pour porter assistance aux victimes de violences sexuelles, qui sont alors considérées comme un groupe cible, bien que certaines organisations congolaises tendent de plus en plus à aborder le problème dans une perspective de genre plus large.
- *L'autonomie et la subsistance*
Une attention croissante est portée aux programmes de subsistance qui soutiennent l'autonomie des femmes, la pauvreté des femmes étant vue comme une entrave majeure à la réalisation de leur potentiel, d'autant plus qu'on observe un rejet croissant des programmes de formation n'apportant aucun bénéfice concret.
- *La résolution 1325 des Nations Unies*
La résolution 1325 est un cadre de référence important pour les projets au regard de l'impact démesuré de la guerre sur les femmes et du rôle décisif que ces dernières devraient jouer et jouent dans la gestion et la résolution des conflits, ainsi que dans l'établissement d'une paix durable.

D'autres thèmes semblent importants mais, contrairement à nos attentes, ils n'ont pas été évoqués au cours des entretiens. Ces thèmes comprennent la paix et la sécurité (du point de vue de l'activité des forces rebelles et des performances des autorités de sécurité publique), la généralisation et l'intégration (mainstreaming) de l'approche de genre (souvent donnée comme simple référence dans les propositions de projet) et les problèmes urbains (comme celui des femmes déplacées ou de la pauvreté urbaine).

L'Indice de la société civile (CIVICUS) et la société civile des femmes

Engagement civique

Les personnes interrogées perçoivent-elles des organisations des femmes de la société civile au Sud-Kivu comme un mouvement des femmes, et des organisations des femmes de la société civile au Sud-Kivu dispose-t-elle d'un ancrage local ?

- *De la puissance mobilisatrice à la perte de confiance*
Par contraste avec la puissance mobilisatrice de la société civile des années 1990, la société civile actuelle semble souffrir d'une perte de confiance, le public pensant que ses leaders utilisent cette dernière comme tremplin vers une carrière politique, ou pour satisfaire des intérêts personnels.
 - *La société civile des ONG*
En réponse à ce sentiment, un autre type de société civile a émergé, organisé autour des ONG. Les critiques voient cette nouvelle tendance comme une manifestation de la domination des ONG, qui encouragerait une attitude de dépendance (attentisme) ou serait intéressée.
 - *Un mouvement des femmes*
Néanmoins, les personnes interrogées continuent à sentir qu'elles appartiennent à un mouvement de promotion de la cause des femmes, même en l'absence d'un programme partagé.
 - *Un ancrage local à Walungu*
Un grand nombre d'organisations et d'associations de femmes locales sont présentes au niveau du territoire, et les femmes locales affichent généralement un intérêt marqué pour les droits des femmes. La plupart des femmes actives à l'échelle locale ont réussi à travers leur association à acquérir une influence dans la promotion des droits des femmes alors qu'elles ne faisaient pas nécessairement partie d'une élite villageoise instruite.
- ### Niveau d'organisation
- Cette dimension évalue le développement organisationnel, la complexité et la sophistication de la société civile en examinant les relations entre ses acteurs.
- *Coordination*
Les mécanismes de coordination du mouvement des femmes sont déficients dans la mesure où ils sont généralement considérés comme inefficaces et politisés. Par ailleurs, les alliances d'organisations féminines ont tendance à agir comme des ONG levant des fonds pour leurs propres activités plutôt que faisant la promotion de leurs membres. De plus, les efforts de coordination sont compromis par la forte concurrence existant entre les femmes leaders et le manque de confiance à l'égard de ces dernières, soupçonnées d'aspirer à une carrière politique. La coordination au travers des campagnes est quant à elle jugée comme une approche positive et efficace. Au niveau du territoire, les structures de coordination semblent globalement être inactives.
 - *Capacités humaines et financières*
Environ la moitié des ONG et des associations de femmes n'ont pas accès aux financements, situation attribuée à la diminution et à l'évolution des financements internationaux. Ces organisations poursuivent néanmoins leurs opérations et se réorientent souvent vers une autre thématique de travail dans l'espoir d'attirer des financements. Les organisations bien établies disposent de petits bureaux et de modestes effectifs permanents bien formés sur les droits des femmes, la législation, l'assistance aux victimes, etc. Des signes de lassitude se manifestent toutefois quant au nombre et à la redondance des formations.

Gouvernance interne

Les bailleurs de fonds investissent de plus en plus dans le développement de capacités organisationnelles et institutionnelles pour renforcer les ONG en leur qualité de partenaires. En conséquence, l'écart entre organisations de femmes financées et non financées semble se creuser.

- *Communication et culture*

Les droits et le leadership sont devenus le langage commun du mouvement des femmes, mais le concept du genre peut être source de dissension lorsqu'il est vu comme un discours imposé par les bailleurs de fonds ou encourageant l'hostilité des femmes envers les hommes.

- *Autorégulation*

Aucun mécanisme (code de conduite) n'est en place pour demander à la société civile de rendre des comptes, et ces mécanismes sont vus comme particulièrement souhaitables s'agissant des réponses apportées aux violences sexuelles.

- *Structures de soutien internationales et réseautage*

Le soutien des agences de l'ONU et des ONGI visant à renforcer les associations locales du point de vue des droits et du leadership passe principalement par les ONG basées à Bukavu. Dans le passé, de nombreuses ONGI ont tenté de former des réseaux de partenaires locaux. Actuellement, elles sont plus enclines à former des réseaux autour de campagnes spécifiques.

Pratique des valeurs

Les acteurs de la société civile mettent-ils en application leurs propres principes ? Incarnent-ils le changement qu'ils cherchent à favoriser ?

- *La politique dans la société civile*

Les rôles et ambitions politiques des acteurs de la société civile sont souvent critiqués, ce qui sous-entend une contradiction. Nombreux sont ceux qui soutiennent que la promotion des femmes en politique est une condition essentielle à la promotion de leurs droits, et malgré cela, l'opinion générale est que les femmes oublieront leurs idéaux une fois au pouvoir. Cette contradiction semble concerner l'ensemble de la société civile.

- *L'égalité des chances dans la société civile*

L'égalité des chances ne semble pas toujours être respectée dans la mesure où toutes les organisations de femmes emploient des hommes, mais de l'avis général, ces organisations sont vues comme étant dominées par les femmes.

- *L'emploi dans la société civile*

L'une des préoccupations exprimées à Walungu est celle du statut des volontaires. Un certain nombre de femmes de Walungu considèrent injuste le fait qu'elles ne soient pas prises en compte lorsque des postes salariés sont ouverts dans les ONG, alors que ces femmes réalisent la majorité du travail à l'échelle locale.

- *Le versement d'indemnités de présence*

Les exigences croissantes des bénéficiaires en termes de compensations liées aux activités (indemnités de présence) sont aussi considérées comme expliquant en partie l'essoufflement du pouvoir de mobilisation de la société civile.

Perception de l'impact

Cette dimension prend en compte la perception de l'impact de la société civile par les participants et les parties prenantes.

- *Les représentations liées aux femmes*

Les représentations que les femmes ont d'elles-mêmes et celles qui sont véhiculées par les organisations semblent s'écarter de la vision traditionnelle de la femme soumise d'une part, et de la femme victime évoquée par la réponse aux violences sexuelles d'autre part. De plus en plus, les femmes défendent et revendiquent leurs droits, et font preuve de leadership.

- *Les femmes font entendre leur voix*

De plus en plus, les femmes font entendre leur voix et osent défendre leurs intérêts, que ce soit au sein des partis politiques ou des assemblées de village.

- *Les femmes gagnent en influence*

Avec le soutien des ONG, les associations de femmes à l'échelle locale représentent toutes les couches de la société villageoise et gagnent en influence au sein de leurs communautés, et leurs leaders sont vues comme des « femmes d'influence ». À l'échelle de la province du Sud-Kivu, plusieurs femmes ont récemment été nommées à des postes politiques et administratifs de haut niveau.

- *Les femmes revendiquent leurs droits*

Nombre de récits rapportent que les femmes ont commencé à revendiquer leurs droits, et des systèmes de soutien ont été mis en place localement à cette fin. Il faut néanmoins souligner que ceux-ci sont fortement dépendants des financements accordés par les ONG.

- *Les femmes plaident pour leurs droits*

Le suivi des cas individuels est une forme de plaidoyer, surtout lorsque les récits sont diffusés à la radio. Il existe aussi un plaidoyer en faveur de la représentation des femmes au gouvernement et en politique, ainsi qu'un plaidoyer en faveur des réformes législatives, en particulier concernant la réforme du Code de la famille.

- *Il existe un mouvement des femmes*

Tout le monde s'accorde à dire qu'il existe un mouvement des femmes au Sud-Kivu. Malgré de nombreuses remarques critiques quant à leur direction, leur coordination et parfois même leurs motivations, les nombreuses initiatives des associations de femmes locales, des ONG de femmes, du gouvernement et de la communauté internationale convergent en un seul mouvement adoptant un discours nouveau sur les relations de genre en RDC.

Dimension externe

La dimension externe est importante en ce qu'elle a un impact sur le programme de la société civile, et qu'elle détermine dans une large mesure la marge de manœuvre et l'impact potentiel de la société civile.

- *Facteurs socioculturels (relations de genre)*

Les relations de genre au niveau traditionnelles sont profondément ancrées dans la société et constituent un obstacle majeur pour les organisations des femmes de la société civile quant à l'affirmation de leurs droits et à leur organisation. Les critiques portant sur la vie privée des femmes leaders (par ex., sur leur statut matrimonial inadéquat) sont souvent utilisées comme qu'argument pour discréditer leur travail.

- *Facteurs socio-institutionnels*

Les institutions religieuses sont souvent considérées comme jouant un rôle positif dans la promotion du respect des femmes, mais elles renforcent aussi des écarts de pouvoir (particulièrement en matière de droits reproductifs). Le leadership des Mwamis (rois) et des chefs traditionnels est souvent vu comme contraignant le statut des femmes, les droits d'héritage de

celles-ci étant restreints et les mariages précoces encouragés. Notons toutefois que certaines de ces pratiques évoluent sous l'influence de l'éducation.

- **Facteurs socio-politiques**

Les leaders traditionnels et les églises, tout comme les institutions étatiques, appliquent un style de gouvernance personnalisé et intéressé, en partie internalisé par la société civile. Par ailleurs, bien que le gouvernement mette en place des institutions en charge du genre, les engagements financiers pris envers ces structures ne sont pas honorés.

Analyse et conclusion

Les conclusions clés de ce rapport concernent le renforcement des organisations des femmes de la société civile, le renforcement des associations locales, le lobbying et le plaidoyer. Nous fournissons également quelques conclusions générales concernant la société civile des femmes.

Le rôle de la communauté internationale dans le renforcement de la société civile

La communauté internationale tient un rôle extrêmement important dans le financement, le co-lancement, la co-conception et l'organisation du travail social, économique et politique en rapport avec le mouvement des femmes. Les organisations de développement néerlandaises ont contribué au changement dans la société civile des femmes car les associations ayant joué un rôle décisif dans la société civile des femmes ont puisé une partie de leurs financements auprès d'organisations néerlandaises. Par ailleurs, certaines organisations néerlandaises (Cordaid, ICCO) ont investi dans l'amélioration des capacités managériales de leurs partenaires. Troisièmement, les campagnes ont pour effet de renforcer la société civile, et certaines de ces campagnes ont été co-organisées par des organisations néerlandaises.

La société civile est presque entièrement dépendante de l'aide internationale. Les aspects négatifs de cette influence de la communauté internationale sont la domination du mouvement des femmes par les ONG (au détriment de la mobilisation sociale), le pilotage international qui affecte négativement la légitimité du message porté par le mouvement des femmes, la nature fragmentée et le manque de coordination des agences de financement qui ont pu contribuer à la fragmentation des organisations de femmes, et l'orientation de l'aide internationale vers les services qui pourrait avoir détourné l'attention des problématiques de pauvreté, d'instabilité et de gouvernance qui sous-tendent une grande part des problèmes rencontrés par les femmes.

Le renforcement des associations locales

Notre travail de terrain dans le territoire de Walungu dément l'idée selon laquelle la société civile des femmes basée à Bukavu est détachée des communautés locales. Le territoire de Walungu accueille un grand nombre d'associations de femmes actives, informées et compétentes, qui prennent leur source dans une longue tradition de vie associative et ne représentent pas qu'une « excroissance » des ONG basées à Bukavu. Les femmes leaders clés des structures locales occupent généralement plusieurs postes et deviennent des « femmes d'influence ». Par contre, les formations sont souvent redondantes et ne répondent pas aux besoins réels ressentis au niveau local.

Lobbying et plaidoyer

Aucune des personnes interrogées n'a établi de distinction entre lobbying et plaidoyer, et les notions théoriques qui sous-tendent ces concepts sont méconnues. Tous les participants utilisent le terme général de plaidoyer tant pour la recherche de financements que pour désigner les effets secondaires des programmes de service (par exemple, le suivi des cas s'accompagne souvent

de formations, d'une interpellation des médias, etc.). Le plaidoyer s'appuie aussi sur des campagnes visant par exemple à influencer les processus de paix ou les élections. Il est également créateur de relations et de collaborations. Le lobbying en faveur de la résolution 1325 des Nations Unies sert de cadre de travail à plusieurs organisations, toutefois cette résolution n'est pas connue dans les zones rurales. Nonobstant, les activités sont conformes à l'esprit de la résolution, en particulier sur les thématiques relatives au conflit et à la paix. Par contre, les cadres de travail utilisés par les ONGI et les organisations locales pour soutenir leurs projets ne sont pas nécessairement adaptés à des processus de lobbying ou de plaidoyer de longue haleine.

Conclusions générales

La société civile des femmes du Sud-Kivu est composée de nombreuses petites initiatives et de projets de taille relativement modeste. Néanmoins, tous ces éléments se rejoignent dans le mouvement des femmes dont le programme, promotion de la représentation des femmes et des droits des femmes, a été adopté par les hommes politiques et le gouvernement. Ces structures jouissent aussi d'une bonne notoriété dans d'autres secteurs de la société civile et dans une certaine mesure, parmi la population dans son ensemble. De plus, nous avons constaté l'existence de nombreuses ONG dont la mission n'est pas explicitement axée sur l'égalité des sexes et qui disposent pourtant de composantes travaillant sur les femmes ou de programmes relatifs à l'égalité des sexes. Nombreuses sont les ONG à avoir commencé par mettre en place un programme de réponse aux violences sexuelles avant d'évoluer vers un programme plus vaste visant le renforcement des associations de femmes ou l'intégration des femmes aux programmes généraux. On observe également que beaucoup d'ONG travaillant dans un domaine spécifique, comme c'est le cas des associations agricoles ou de crédit, n'ont pas adopté d'approches explicitement fondées sur l'égalité des sexes. Le genre semble être abordé en tant que question à part et n'est pas intégré de manière systématique. Enfin, nous avons noté un certain nombre d'opinions fortement négatives ou méprisantes à l'égard de la société civile des femmes, qui peuvent être interprétées comme des préjugés, en partie démentis par notre étude.

- **Préjugé 1:** « *Les organisations des femmes de la société civile étaient beaucoup plus forte avant et pendant la guerre.* »
Nos observations montrent que le nombre d'activités, d'associations locales, de connaissances sur les droits des femmes dans la société et de cas réels pris en charge n'a cessé de croître depuis la guerre.
- **Préjugé 2:** « *Les organisations de femmes se battent uniquement entre elles-mêmes.* »
Bien que nous ayons constaté l'existence de conflits et de formes de concurrence, nous avons aussi constaté des exemples de collaboration, notamment lors des campagnes, et plusieurs femmes ont indiqué disposer d'un langage commun unificateur sur l'égalité des sexes et les droits des femmes.
- **Préjugé 3:** « *Les femmes leaders utilisent leur position uniquement comme tremplin pour accéder à une fonction politique. Une fois en poste, elles oublient leurs origines.* »
Ce problème n'est pas spécifique aux organisations des femmes, mais affecte la société civile dans son entièreté. Cette question reste néanmoins problématique pour la société civile des femmes parce qu'elle contredit une grande théorie du changement qui stipule que, si seulement plus de femmes accédaient au pouvoir, la condition des femmes changerait. Plusieurs programmes de formation et d'accompagnement des femmes politiques ont été lancés dans l'optique de parer à cette contradiction.

Recommandations

- Investir dans la documentation plus systématique de l'histoire et des réussites des femmes de

la société civile.

- Continuer à se servir des campagnes pour améliorer la collaboration entre les organisations de femmes.
- Continuer à nouer et renforcer les liens entre la prestation des services et la défense des droits des femmes, et sensibiliser les médias et attirer leur attention sur ces droits.
- Développer une approche plus systématique du plaidoyer. S'assurer que les projets de plaidoyer fassent référence à un programme plus large et à un réseau plus vaste d'organisations visant à atteindre des objectifs similaires.
- Investir dans le renforcement des connaissances concernant les dynamiques positives et négatives de la vie associative et les rapports de force à l'échelle communautaire, en vue d'améliorer le travail de promotion des associations de femmes.
- Évaluer la réalité de la multiplication et de la fragmentation des efforts de coordination de la société civile des femmes d'une part, et la faible présence des ONG de coordination internationales d'autre part.
- Évaluer la pratique des indemnités de présence croissantes (appelées « motivations ») et tenter de développer une politique conjointe pour aborder cette question.
- Maintenir et renforcer le soutien au développement organisationnel et institutionnel des organisations de femmes.
- Envisager comment la problématique du genre peut être intégrée dans différents secteurs, notamment à travers des projets socio-économiques.

Le groupe de l'aide humanitaire et la reconstruction se concentre sur la politique et les pratiques quotidiens de la livraison de l'aide, la réduction des risques, et les stratégies de subsistance de la population dans des zones des conflits ou touchées par la catastrophe. Il fait de la recherche qualitative et quantitative. La recherche de l'aide humanitaire et la reconstruction est caractérisée par collaboration et interaction avec la politique et la pratique tout au long du processus afin d'améliorer l'utilisation de la recherche.

IS Academy Research Brief Series

Research Brief #1

'Reaspora' entrepreneurs in South Sudan

Rens Twijnstra, 2011

Research Brief #10

Unravelling public authority. Paths of hybrid governance in Africa

Kate Meagher, Tom de Herdt and Kristof Titeca, 2014

Research Brief #2

A quiet revolution through the vehicle of enterprise: A women's food processing business in Afghanistan

Holly Ritchie, 2012

Research Brief #3

Labour questions in post conflict Northern Uganda

Winnie W. Wairimu, 2012

Research Brief #4

Fond de Commerce? Sexual Violence Assistance in the Democratic Republic of Congo

Nynke Douma and Dorothea Hilhorst, 2012

Research Brief #5

South Sudan One Year On. A Social Understanding of the Country's Economic Crisis

Rens Twijnstra, 2012

Research Brief #6

Examining women in enterprise development in Afghanistan: Barriers and solutions

Holly Ritchie, 2013

Research Brief #7

Enhancing learning in the IS Academies

Patricia van Delft and Dorothea Hilhorst, 2013

Research Brief #8

Choosing how to cope. The interface between external aid and indigenous coping methods

Judith Baart, 2013

Research Brief #9

Local-level human security in Haiti. Community arrangements, local government and NGOs after the earthquake

Talitha Stam, Bart Weijts and Gemma van der Haar, 2014